

## Document d'orientation 4

# Les CCD et la formation des enseignants

À qui s'adresse ce document ? .....	1
Objectif et aperçu .....	1
Pourquoi les CCD sont-elles pertinentes pour la formation des enseignants et les formateurs d'enseignants ? .....	2
Intégration et mise en œuvre du Cadre des CCD dans la formation des enseignants .....	3
Comment atteindre ces objectifs dans la pratique ? .....	8
Recommandations .....	10
Lectures complémentaires.....	12

## À qui s'adresse ce document ?

Le présent document d'orientation s'adresse aux formateurs d'enseignants intervenant dans la formation initiale et dans la formation continue des enseignants, aux instituts de formation des enseignants, aux responsables politiques dans le domaine de l'éducation, aux chefs d'établissement scolaire, ainsi qu'aux enseignants en exercice dans les écoles (les praticiens) et aux futurs enseignants.

Le terme « enseignant » est ici employé au sens large : il couvre tous les professionnels intervenant dans le processus éducatif, dans des contextes tant formels que non formels. De la même manière, le terme « école » renvoie à tous les établissements scolaires, et l'expression « institut de formation des enseignants » à tous les instituts (d'enseignement supérieur ou autre) qui contribuent à la formation initiale et continue des enseignants.

## Objectif et aperçu

Ce document d'orientation décrit le rôle et les multiples tâches de la formation initiale et continue des enseignants dans la promotion et la mise en œuvre de l'éducation fondée sur le Cadre des CCD. Dans un premier temps, il explique pourquoi les CCD sont pertinentes pour la formation des enseignants et pour les formateurs d'enseignants, soulignant leur double dimension dans la formation des enseignants : les CCD pour les futurs enseignants et pour les enseignants en exercice, d'une part, et les CCD pour les instituts de formation des enseignants, d'autre part. Il traite ensuite de l'intégration et de la mise en œuvre du Cadre des CCD dans la formation des enseignants. Dans leur pratique quotidienne, les enseignants s'efforcent de dispenser une éducation de qualité dans leurs domaines de spécialité respectifs, en étant simultanément soumis aux défis que pose la mise en œuvre des valeurs qui sous-tendent le système éducatif (les droits de l'homme, la diversité culturelle, la justice et l'État de droit, par exemple). Pour relever ces défis de manière efficace, il est important que les connaissances, aptitudes et compétences qui ne relèvent pas d'un domaine de spécialité particulier, étroit par définition, soient néanmoins prises en compte. La mise en œuvre de l'approche des CCD implique de ne pas laisser la responsabilité de ces défis à quelques disciplines spécifiques uniquement (telles que l'enseignement moral et civique et l'histoire) ; cette approche doit au contraire constituer une dimension transversale de la formation initiale et continue des enseignants. Cette section tente

également de répondre à certaines questions importantes concernant la mise en œuvre du Cadre des CCD dans la formation des enseignants.

Le présent document contient en outre trois exemples de bonnes pratiques adoptées dans différents pays d'Europe et dans différentes perspectives dont les institutions pourraient éventuellement s'inspirer pour la mise en œuvre des CCD et la conception de nouvelles pratiques. Enfin, il s'achève par quelques recommandations adressées aux responsables des politiques éducatives et aux instituts de formation des enseignants, ainsi qu'aux responsables d'établissement scolaire et aux futurs enseignants et enseignants en exercice, et par quelques suggestions pour des lectures complémentaires.

## Pourquoi les CCD sont-elles pertinentes pour la formation des enseignants et les formateurs d'enseignants ?

L'approche des CCD resterait purement théorique si les enseignants n'étaient pas convenablement formés à leur mise en œuvre : ils sont les seuls à être en position de l'appliquer sur le terrain. Elle concerne non seulement l'éducation des élèves dans les écoles, mais aussi la formation initiale des futurs enseignants et la formation professionnelle continue des enseignants en exercice. Enfin, les départements de formation des enseignants dans les instituts d'enseignement supérieur pourraient également contribuer de façon importante à la mise en œuvre des CCD dans l'enseignement supérieur en général. Ainsi, le rôle des instituts (ou départements) de formation des enseignants est réellement complexe et multiple : il consiste non seulement à donner aux enseignants les moyens « techniques » d'utiliser efficacement le Cadre des CCD dans les écoles et autres institutions éducatives, mais aussi à les doter d'un ensemble de compétences pratiques nécessaires pour vivre ensemble en tant que citoyens démocratiques dans des sociétés multiculturelles. De fait, s'ils s'épanouissent dans la vie quotidienne qu'ils mènent dans des sociétés démocratiques et multiculturelles, les enseignants seront mieux à même de remplir leur rôle en salle de classe. Aussi les instituts de formation des enseignants ont-ils la responsabilité d'améliorer les programmes d'études que suivent les futurs enseignants et de proposer aux enseignants en exercice des formations professionnelles de qualité, en s'appuyant sur des matériels et outils pédagogiques récents, de nouvelles méthodes d'enseignement, etc. Il est également important qu'ils participent à des projets de recherche et d'innovation, dont les conclusions servent de base pour améliorer les pratiques existantes, tant dans les écoles qu'au sein même des instituts de formation des enseignants.

Il est donc nécessaire de souligner cette double dimension des CCD dans la formation des enseignants : elles sont utiles tant aux futurs enseignants et aux enseignants en exercice – auxquels elles permettent de relever un certain nombre de défis dans leurs écoles et leurs classes – qu'aux instituts de formation des enseignants et aux formateurs d'enseignants, qui sont confrontés aux mêmes défis – mais à un niveau de l'éducation plus élevé, et d'un point de vue légèrement différent.

En d'autres termes, pour pouvoir proposer aux enfants et aux jeunes adultes un enseignement qui favorise le développement des CCD, les enseignants et les formateurs d'enseignants doivent eux-mêmes posséder ces compétences. En tant qu'éducateurs, leur rôle consiste essentiellement (mais pas seulement) :

- à valoriser la dignité humaine, les droits de l'homme, la diversité culturelle, la démocratie, la justice et l'État de droit ;
- à être ouverts à l'altérité culturelle et aux convictions, visions du monde et pratiques différentes, et à faire preuve de respect, du sens des responsabilités, d'esprit civique, etc. ;

- à développer les aptitudes pour un apprentissage en autonomie, en particulier les capacités d'analyse et de réflexion critique, mais aussi les aptitudes à coopérer, à résoudre des conflits et d'autres aptitudes connexes ;
- à développer la connaissance et la compréhension critique de soi-même, de la langue et de la communication, et du monde.

Dans la mesure où la compétence s'acquiert toujours par l'interaction de différents aspects des quatre dimensions que sont les valeurs, les attitudes, les aptitudes et la connaissance/compréhension critique, le cadre des CCD nécessite une approche holistique, dont tous les aspects doivent par conséquent être dûment pris en compte.

Il convient de souligner une fois de plus que le développement des CCD chez les futurs enseignants, les enseignants en exercice et les formateurs d'enseignants fait partie intégrante de la formation professionnelle et qu'il est donc extrêmement important que ce processus fasse l'objet d'une réflexion (sur soi) et d'une (auto) évaluation continues.

#### Utilisation des CCD aux fins de la formation professionnelle

Dans le cadre de leur formation initiale ou continue, les enseignants peuvent réfléchir à la manière dont ils développent leurs CCD eux-mêmes. Cette réflexion peut prendre la forme d'un journal d'apprentissage ou d'un journal de bord, par exemple, dans lequel le futur enseignant/l'enseignant réfléchit régulièrement :

- aux éléments de compétence qui sont développés dans un cours, un programme d'études ou une activité spécifique ;
- à son niveau de compétence ;
- à ce qu'il peut faire pour développer ces compétences plus avant.

Les (futurs) enseignants peuvent s'appuyer sur les descripteurs pour guider leur réflexion sur eux-mêmes et s'autoévaluer. Cela leur permet en outre de se familiariser avec les différents éléments du Cadre, et il leur semblera ensuite plus facile de l'utiliser dans leur enseignement.

Outre le fait de garantir une éducation de qualité dans diverses matières scolaires, la formation des enseignants a essentiellement pour mission de moderniser les compétences à l'égard du curriculum, de la pédagogie, de l'évaluation et de l'approche globale de l'école. Les documents 1, 2, 3 et 5 du présent volume traitent du développement des CCD et de questions connexes à ces dimensions spécifiques de l'éducation ; il convient donc de considérer les différentes sections du présent document (document 4) en lien avec ceux-ci, même s'ils sont souvent principalement axés sur la scolarité obligatoire. Les principes généraux et les lignes directrices qu'elles contiennent sont en effet facilement transférables au domaine spécifique de la formation des enseignants.

## Intégration et mise en œuvre du Cadre des CCD dans la formation des enseignants

Ce document a notamment pour objectif de soutenir les instituts de formation des enseignants et leurs parties prenantes en attirant l'attention sur les structures, les politiques et les pratiques nécessaires pour mettre en œuvre le modèle de CCD. La législation nationale relative à l'éducation définit toujours, entre autres, les valeurs qui sous-tendent le système éducatif et prévoit le respect des droits de l'homme, de la démocratie, de la diversité culturelle, de la justice et de l'État de droit. C'est aux enseignants qu'il incombe de mettre en œuvre ces dispositions dans la pratique scolaire. Or, pour relever ce défi au quotidien, une connaissance – même approfondie – de leur domaine de

spécialité n'est généralement pas suffisante. Par conséquent, il est recommandé que l'intégration et la mise en œuvre du modèle de CCD soient systématiquement incluses dans la formation des futurs enseignants et dans la formation continue des enseignants en exercice. Les instituts de formation initiale et continue et les programmes de développement professionnel ont un rôle clé à jouer à cet égard.

En Europe, la formation initiale et continue des enseignants est organisée très différemment selon les pays, et même, parfois, selon les systèmes au sein d'un même pays. Il a récemment été décidé, dans un certain nombre d'États, que le niveau du diplôme sanctionnant la fin de la formation des futurs enseignants correspondait au master, mais ce n'est pas le cas dans tous les pays, ni pour tous les profils d'enseignant. On constate aussi des différences dans les contextes institutionnels : les formations peuvent être dispensées aussi bien en milieu universitaire que dans d'autres contextes. Par ailleurs, elles peuvent reposer sur le modèle simultané ou sur le modèle consécutif. Chacune de ces approches a ses avantages et ses inconvénients.

La question du modèle est particulièrement importante dans la formation des enseignants spécialisés dans une matière. En effet, dans ce domaine, les connaissances, les aptitudes et la compréhension qui ne relèvent pas strictement de la discipline concernée sont souvent négligées. Or, la mise en œuvre de l'approche des CCD dans la formation des enseignants suppose que ces éléments ne soient pas abordés uniquement dans les curriculums de disciplines spécifiques (telles que l'enseignement moral et civique ou l'histoire). Au contraire, cette approche doit constituer une dimension transversale de la formation de tous les futurs enseignants.

Ce point est tout particulièrement souligné dans les paragraphes consacrés aux objectifs généraux de l'éducation (voir les documents 1 et 5), qui sont énoncés dans les lois sur l'éducation de tous les pays européens. Cette base de valeurs de l'éducation est liée à une conception globale de l'éducation, à savoir l'idéal de la *Bildung*, c'est-à-dire un processus continu qui permet aux personnes, tout au long de leur vie, de faire des choix indépendants pour elles-mêmes, de traiter autrui comme leur égal et d'interagir avec lui de manière significative. Tous les enseignants et les formateurs d'enseignants, quelle que soit la matière qu'ils enseignent, contribuent à cet objectif éducatif. Cependant, la manière dont la *Bildung* est reliée aux différentes matières ne doit pas être guidée par l'intuition. Le Cadre des CCD propose un soutien concret aux instituts de formation des enseignants et aux formateurs d'enseignants pour l'élaboration de curriculums et d'approches pédagogiques globaux (voir les documents 1 et 2). En outre, il peut aider les futurs enseignants à prendre conscience de toute l'étendue de leur rôle en tant qu'enseignants et à développer leur éthique professionnelle.

Il est important de bien distinguer la formation initiale et la formation continue des enseignants, en particulier dans le processus de mise en œuvre des principes des CCD dans la pratique de l'éducation, car ces deux stades de la formation des enseignants remplissent des rôles très différents. La formation initiale devrait surtout viser à préparer les futurs enseignants à comprendre l'importance des CCD, quelle que soit leur matière de spécialité, et à s'assurer qu'ils sont capables d'appliquer cette approche eux-mêmes dans la pratique scolaire quotidienne. Quant à la formation continue, elle devrait se concentrer en particulier, mais pas exclusivement, sur les défis actuels rencontrés dans des situations spécifiques, à des niveaux spécifiques de l'éducation, et dans des environnements spécifiques eux aussi, en aidant les praticiens à devenir plus compétents et plus professionnels dans leur travail au quotidien. Dans chaque école, le corps professoral est constitué d'enseignants appartenant à différents groupes d'âge, qui ont suivi des formations initiales et continue très différentes à bien des égards. Divers modes de formation continue, y compris les communautés de pratique d'enseignants, peuvent – et doivent – gommer ces différences. À cet égard, la formation professionnelle continue a un rôle particulièrement important à jouer pour développer les CCD chez les enseignants.

Il s'ensuit que la manière d'introduire les CCD dans le curriculum varie selon le type de formation des enseignants (voir le document 1, par exemple, intitulé « Les CCD et le curriculum »). Ces diverses approches doivent être soigneusement examinées et adaptées aux travaux pédagogiques effectués ultérieurement avec des apprenants de différents groupes d'âge. La mise en œuvre du Cadre des CCD exige une certaine motivation et un engagement, ainsi que des changements de perspective (l'enseignant ayant plusieurs rôles à jouer) ; elle engage en outre la responsabilité individuelle et collective des enseignants. Il convient, à cet égard, de soulever plusieurs questions au sujet du rôle des instituts de formation des enseignants – et d'y répondre.

La principale question à se poser est : « Que peuvent – et que devraient – faire les instituts de formation des enseignants à cet égard ? ». Ils pourraient et devraient :

1. apporter un soutien efficace et de qualité aux enseignants en exercice en leur proposant des formations continues, en concevant des matériels d'enseignement, en promouvant de nouvelles méthodes d'enseignement, etc. ;
2. améliorer les formations initiales qu'ils proposent aux futurs enseignants ;
3. participer à des travaux de recherche et d'innovation, tant pour renforcer la dimension « recherche » du curriculum qu'ils proposent que pour éclairer les responsables politiques, les concepteurs de programmes et d'autres parties prenantes.

Ensuite, il convient de s'interroger sur la nature complexe et multiple du rôle des instituts de formation des enseignants, dont on attend qu'ils :

- a. motivent et soutiennent les praticiens, les futurs enseignants et leurs formateurs (c'est-à-dire le personnel dans ces institutions) afin qu'ils développent eux aussi leurs CCD, et, ce faisant, qu'ils deviennent plus compétents en la matière dans leur pratique quotidienne pour aider les apprenants, les futurs enseignants et les praticiens à acquérir les valeurs, les attitudes, les aptitudes et la compréhension décrites dans le modèle de compétences, qui sont nécessaires pour une culture de la démocratie (voir le volume 1 du Cadre) ;
- b. (re)forment les enseignants en exercice et/ou les futurs enseignants pour leur donner les moyens de promouvoir le développement des compétences pour une culture de la démocratie et le dialogue interculturel dans le cadre de leurs (futurs) pratiques quotidiennes avec les enfants et les jeunes dans les écoles ;
- c. intègrent le développement des compétences pour une culture de la démocratie et le dialogue interculturel dans leur projet pédagogique institutionnel (voir le document 5). En effet, le développement de ces compétences ne consiste pas uniquement à transférer des connaissances aux futurs enseignants/enseignants en exercice dans le cadre de formations ; il concerne l'institution en général et doit s'inscrire dans tous ses objectifs et fonctions.

La multiplicité de ce rôle soulève encore un certain nombre de questions, auxquelles les instituts doivent essayer de répondre pour relever les défis liés au développement des CCD. En voici quelques exemples :

- Les CCD sont-elles intégrées de manière appropriée dans les curriculums existants ?
- Les formateurs d'enseignants ont-ils été sensibilisés à cette tâche et ont-ils été préparés de façon adéquate à sa réalisation ?
- Accordent-ils suffisamment d'attention à cette dimension dans leurs pratiques quotidiennes ?
- Cette tâche est-elle formulée plutôt en des termes imposés ou plutôt d'une manière qui suppose créativité et liberté académique ?

- Est-elle intégrée dans les travaux de recherche et d'innovation ? Ceux-ci incluent-ils les apprenants ?
- Cette tâche est-elle considérée comme incombant uniquement aux membres du personnel enseignant qui sont directement concernés dans leurs cours par diverses questions liées à la culture de la démocratie (la philosophie de l'éducation, la sociologie de l'éducation, l'éducation civique, l'éthique, l'éducation et les médias, par exemple) ou comme une tâche plus générale qui, par conséquent, devrait relever de toutes les matières ? De quelle manière ?
- S'agissant des formations continues, tous les praticiens, toutes matières confondues, ont-ils accès à des formations aux CCD ? Ces formations tiennent-elles compte de leur pratique professionnelle et des difficultés qui se posent en salle de classe ?

Cette liste n'est pas exhaustive ; d'autres questions, se posant pour différents environnements ou niveaux d'éducation, selon les pays, peuvent également être examinées.

### **Utilisation des CCD pour la révision des formations ou des programmes d'études existants**

Les instituts ou facultés de formation des enseignants qui décident d'inclure systématiquement la dimension de la démocratie dans leurs formations ou leurs programmes d'études existants peuvent avoir recours aux CCD pour s'assurer du caractère équilibré et complet des curriculums ainsi mis au point.

Dans un premier temps, les formations existantes peuvent être examinées à la lumière des 20 composantes du modèle de compétences, en se posant les questions suivantes :

- Quelles compétences ont déjà été traitées, que ce soit par le biais du contenu, des méthodes d'enseignement ou des activités/tâches données aux apprenants ?
- Quels éléments ne sont pas traités ?

Dans un deuxième temps, il est possible d'ajouter du contenu, de modifier les méthodes d'enseignement ou d'ajouter des activités ou des tâches afin de traiter des éléments de compétence supplémentaires, voire de couvrir l'ensemble du modèle.

Dans le cas d'une révision de programmes d'études, ces deux étapes peuvent contribuer à renforcer la cohérence et les synergies entre différents cours s'inscrivant dans un même programme.

Pour le personnel enseignant d'un institut ou d'une faculté, la participation au processus de révision constitue une préparation très efficace à l'intégration des CCD dans l'enseignement.

La réussite de chaque institution dans le développement des compétences pour une culture de la démocratie dépend des réponses à ces questions et à d'autres questions du même type. En ce qui concerne le fonctionnement des instituts de formation des enseignants, les formes d'activité suivantes peuvent être mises en œuvre :

- diffusion d'informations sur les instituts salués pour leurs bonnes pratiques dans ce domaine (aux niveaux national et international) ;
- encouragement à mener des projets pilotes spécifiques (groupes de projet au sein d'une institution ; consortiums interinstitutionnels ; collaboration entre les instituts de formation des enseignants et les écoles aux niveaux local, régional, national et européen/international) ;
- reconnaissance de la nécessité d'intégrer les CCD dans les programmes d'études et/ou les formations de diverses manières, notamment en faisant de la participation à la vie de la communauté locale et de la conduite d'activités de sensibilisation au sein de celle-ci des composantes à part entière des programmes/ formations, qui reposeraient sur un système de

crédits (ECTS – European Credits Transfer System, par exemple). En effet, le développement des CCD peut s'avérer plus efficace si les formations et/ou les programmes d'études formels prévoient la participation aux domaines économique, social et politique, ainsi qu'à l'environnement plus large dans lequel ces instituts se situent, ou la mise en œuvre d'actions dans ces domaines.

S'agissant des programmes d'études et/ou des formations, plusieurs formes d'activités favorisant le développement des CCD peuvent être menées dans tous les instituts de formation des enseignants.

Ainsi, il est notamment possible :

- de concevoir et de proposer aux enseignants en exercice des formations continues spécialisées (c'est-à-dire différenciées de façon pertinente selon la matière enseignée ou le niveau d'enseignement concerné);
- d'intégrer et de mettre en œuvre les éléments/sujets nécessaires dans les programmes de formation initiale existants (cours obligatoires) ;
- de concevoir et de proposer des formations spécialisées, avancées et/ou facultatives (au niveau du master, par exemple) pouvant s'adresser à de (futurs) enseignants, qui, par la suite, joueront eux-mêmes le rôle de formateurs (coordinateurs) au niveau des écoles ;
- de promouvoir des thèmes pertinents au niveau du doctorat dans la formation des enseignants et les sciences de l'éducation.

### **Utilisation des CCD pour la recherche en éducation et la recherche-action des enseignants**

Les instituts de formation des enseignants ne sont pas tous engagés au même degré dans la recherche. Dans certains pays, la formation des enseignants est dispensée par des facultés qui font partie d'universités proposant des programmes de master et de doctorat, où le personnel enseignant a donc la possibilité de mener ses propres recherches. Dans de tels contextes, les CCD peuvent offrir un cadre pour la conduite d'études empiriques sur un large éventail de sujets, tels que la manière dont les compétences sont développées dans des matières spécifiques ou dans le cadre de l'enseignement interdisciplinaire à l'école, ou la façon dont les cultures démocratiques s'intègrent à l'école. Les résultats de ces travaux peuvent être mis à profit pour la formation initiale et continue des enseignants.

Dans les instituts ne délivrant pas d'agrèments de recherche, les enseignants peuvent utiliser les CCD pour mener une réflexion systématique sur leurs propres pratiques en tant qu'enseignants en ayant recours à la recherche-action, par exemple.

Les instituts de formation des enseignants peuvent aussi coopérer avec les écoles et soutenir le personnel enseignant dans l'utilisation des CCD aux fins de la recherche- action ou d'autres formes d'évaluation systématique de leurs pratiques professionnelles ou d'autres aspects de la vie scolaire.

Les institutions peuvent faciliter la réalisation de ces travaux complexes en divulguant les orientations pour la mise en œuvre proposées dans les trois volumes de la présente publication. Outre le modèle de compétences (voir le volume 1), les descripteurs de compétences pour une culture de la démocratie leur seront d'une grande utilité à cet égard, en particulier ceux qui concernent le niveau avancé (voir le volume 2). S'agissant de la révision et/ou de la restructuration des programmes d'études, des formations et autres activités, d'autres documents du présent volume 3 peuvent être pertinents, notamment ceux qui concernent l'organisation et la conception de curriculums (document 1), les méthodes et approches pédagogiques (document 2), des aspects précis de l'évaluation des CCD (document 3) et l'approche globale de l'école pour développer les CCD (document 5). Enfin, la question du renforcement de la résilience face à la radicalisation et à l'extrémisme violent (document



6) peut aussi se voir accorder une place importante dans le contexte spécifique des programmes de formation des enseignants.

La coopération entre des instituts de formation des enseignants situés dans divers pays d'Europe doit être particulièrement encouragée. Le programme Erasmus+ est un instrument parfaitement approprié à cet égard. Il existe naturellement d'autres programmes permettant de soutenir ce type d'activités, dont le programme Comenius de l'Union européenne, qui pourrait favoriser le développement des CCD dans les instituts et chez les enseignants en permettant à ces derniers d'effectuer des visites d'études spécifiques pour partager des bonnes pratiques et se constituer de solides réseaux professionnels.

La mise en œuvre du Cadre des CCD au niveau des instituts de formation des enseignants, et par conséquent le développement des CCD, est une tâche complexe, qui peut néanmoins être considérablement facilitée si les instituts se posent systématiquement les questions énoncées plus haut, les mettent en relation avec leurs propres pratiques et les reformulent en conséquence, et y donnent des réponses aussi complètes que possible, sur la base desquelles ils élaborent leur propre stratégie pour le développement des CCD.

### Comment atteindre ces objectifs dans la pratique ?

Même si, comme nous venons de le voir, la mise en œuvre du Cadre des CCD n'est pas chose aisée, il convient de souligner que nous ne partons pas de zéro : de nombreuses initiatives ont déjà été prises, et, dans ce domaine, nous pouvons apprendre beaucoup les uns des autres. Les encadrés ci-dessous contiennent trois exemples concrets de bonnes pratiques en la matière<sup>1</sup>.

#### Exemple no 1 – Le projet « Tuning »

Comme cela a été mentionné plus haut, aux fins de la mise en œuvre du Cadre, il est notamment important de se demander si les CCD sont intégrées de façon appropriée dans les curriculums existants. L'une des questions que peuvent se poser les différents instituts de formation des enseignants à cet égard est celle de savoir comment concevoir un programme d'études qui soit à la fois axé sur l'acquisition de compétences et sur des résultats d'apprentissage. Le projet « Tuning » (lancé en 2000 et toujours en cours, voir le lien figurant à la fin de l'encadré) peut s'avérer très utile à cet égard. Initialement conçu pour « accorder » les programmes d'études proposés dans l'enseignement supérieur, il s'est par la suite répandu avec succès à travers le monde. La formation des enseignants fait partie des domaines concernés par le projet dès sa toute première phase. Les travaux menés dans ce contexte ont notamment abouti à l'établissement de deux listes « concordantes » de compétences clés (générales et disciplinaires) que les instituts de formation initiale des enseignants devraient mettre en œuvre dans leurs curriculums, et sur lesquelles figurent un certain nombre de compétences liées aux CCD. Des informations complémentaires sont disponibles dans le document « Tuning Project » (2009).

Ces dernières années, de nombreux instituts de formation des enseignants se sont appuyés sur ces travaux pour moderniser et/ou mettre à jour leurs curriculums, en faisant en sorte qu'ils soient compatibles et comparables d'un institut à l'autre. Il sera probablement plus facile de mettre en œuvre le Cadre des CCD pour les instituts concernés, d'autant plus que certains d'entre eux possèdent déjà une expérience considérable dans ce domaine. Ces derniers pourraient également participer au

---

<sup>1</sup> Source : annexe 1 au rapport final de la DG Éducation, jeunesse, sport et culture de la Commission européenne, 2017 (en anglais uniquement): <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/48a3d-fa1-1db3-11e7-aeb3-01aa75ed71a1/language-en>, p. 99-102.



processus et conseiller les instituts qui débutent en la matière. Ainsi la coopération européenne peut constituer un moyen très important pour soutenir et faciliter la mise en œuvre du Cadre des CCD.

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse suivante :  
[www.unideusto.org/tuningeu/subject-areas/education.html](http://www.unideusto.org/tuningeu/subject-areas/education.html).

### **Exemple no 2 – Réseau étudiant « La vie, c'est la diversité » (Leben ist Vielfalt)**

L'importance de relier entre elles toutes les parties prenantes et de les faire participer à la formation des enseignants a déjà été soulignée précédemment, tout comme celle d'intégrer le développement des CCD dans la recherche et l'innovation et de faire participer les futurs apprenants aux activités menées dans ces domaines. Le réseau « La vie, c'est la diversité » est un exemple de bonne pratique à cet égard. Fondé en 2011 par un groupe de futurs enseignants et d'enseignants en exercice, en coopération avec le réseau des enseignants issus de la migration (Netzwerk Lehrkräfte mit Zuwanderungsgeschichte) en Rhénanie-du-Nord-Westphalie (Allemagne) et le Centre de recherche en éducation et de formation des enseignants de l'université de Paderborn (Allemagne) (Zentrum für Bildungsforschung und Lehrerbildung – PLAZ), il a été enregistré en tant que groupe universitaire en 2016. Le réseau est établi à l'université de Paderborn, mais ses activités ne se limitent pas à la seule université : elles s'étendent à la communauté et à la ville de Paderborn.

Le réseau cible essentiellement les futurs enseignants, mais il s'adresse également aux enseignants en exercice et à d'autres groupes pertinents, tels que le personnel universitaire.

À l'origine, le réseau était destiné aux étudiants enseignants issus de l'immigration, mais il s'est rapidement tourné vers tous les étudiants. L'objectif principal du réseau est de préparer les futurs enseignants à enseigner dans des classes diversifiées. Plus précisément, le réseau aide les enseignants en formation à développer une sensibilité interculturelle, à inspirer des idées et à promouvoir la mise en œuvre de pratiques interculturelles dans les écoles. Il agit également en tant que forum de discussion et d'échange sur les défis et les approches en matière d'enseignement dans des salles de classe diversifiées, fournissant aux élèves enseignants des connaissances spécifiques et des expériences pratiques, par exemple.

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.schooleducationgateway.eu/fr/pub/resources/toolkitsforschools/detail.cfm?n=2921>.

### **Exemple no 3 – Faire face à la diversité des apprenants dans l'enseignement primaire**

L'enseignement dans des classes marquées par des différences sociales, linguistiques, culturelles et autres est l'un des plus grands défis auxquels les enseignants d'aujourd'hui sont confrontés dans les écoles. Les enseignants et leurs formateurs ont-ils conscience de ce défi, et y sont-ils bien préparés ? Le projet maltais intitulé « Faire face à la diversité des apprenants dans l'enseignement primaire » (Responding to Student Diversity in the Primary Classroom) offre un exemple important dans ce domaine. Lancé en 1996, il visait initialement à préparer les enseignants exerçant au niveau de l'école primaire à l'inclusion des élèves handicapés. Cependant, en raison de l'augmentation significative du nombre d'apprenants migrants que connaît l'île depuis 2002, et dans le cadre d'un projet Comenius mené entre 2004 et 2007, le projet a été réorienté et vise désormais à préparer les enseignants à faire

face à la diversité ethnique et culturelle croissante des apprenants. Dans un premier temps, le module de formation conçu dans ce cadre a été proposé en tant qu'option ; il a ensuite été rendu obligatoire pour les futurs enseignants se destinant à exercer au niveau primaire inscrits en deuxième et troisième années de licence à l'université de Malte. Ce module fait partie intégrante du nouveau master en Enseignement et Apprentissage depuis octobre 2016. Il vise à préparer les futurs enseignants à exercer leur métier dans des classes culturellement diverses en leur permettant d'acquérir à la fois des connaissances théoriques et une expérience pratique sur la diversité.

Ainsi, les activités proposées dans le cadre de cette formation comportent essentiellement deux dimensions : la dimension théorique et la dimension pratique. Le premier semestre est consacré à la dimension théorique, l'enseignement portant sur les thèmes de la diversité et de l'inclusion, ainsi que sur les approches permettant de relever ces défis en classe, telles que le recours à des plans d'enseignement individualisés (PEI) (qui nécessitent une réflexion de chacun sur ses propres origines, des discussions et un travail d'équipe). Au deuxième semestre, les futurs enseignants effectuent un stage de six semaines dans le cadre duquel ils doivent identifier un élève présentant des difficultés d'apprentissage et mettre en œuvre un PEI pour l'inclusion de cet élève dans le processus éducatif.

Pour des informations complémentaires, voir : *Study-Unit Description PRE2806, Responding to diversity in the primary classroom*, université de Malte, 2015, [www.um.edu.mt/educ/studyunit/PRE2806](http://www.um.edu.mt/educ/studyunit/PRE2806).

## Recommandations

### Générales

- La mise en œuvre et le développement des CCD dans l'éducation reposent avant tout sur des enseignants motivés, qui doivent bénéficier de formations et d'un soutien adéquat, quel que soit le niveau d'éducation auquel ils exercent – ce qui englobe donc les formateurs d'enseignants dans les instituts de formation des enseignants. L'engagement pédagogique d'un enseignant envers ses apprenants ne peut porter ses fruits qu'à condition que ce dernier effectue un travail sur lui-même. C'est pourquoi les enseignants, tout comme les formateurs d'enseignants, doivent acquérir les compétences pour une culture de la démocratie. Celles-ci devraient être considérées comme un élément important de la formation professionnelle continue dans les établissements scolaires (elles pourraient être développées dans le cadre de communautés de pratique ou de la recherche-action, par exemple). Tous les acteurs concernés doivent donc s'efforcer de contribuer, par leur action et à différents niveaux, au renforcement des compétences des enseignants dans ce domaine.

### Aux concepteurs de politiques éducatives

- Examiner les stratégies et les réglementations nationales (régionales et/ou locales, le cas échéant) en vigueur qui régissent l'organisation des curriculums et/ou des formations permettant aux futurs enseignants et/ou aux enseignants en exercice d'élargir et d'approfondir leurs compétences dans le domaine des CCD, et prendre des mesures appropriées à cet égard.
- Établir un plan d'action en vue de la mise en œuvre du Cadre des CCD dans le système éducatif national, en accordant une attention particulière à la formation initiale et continue des enseignants et en collaborant étroitement à la fois avec les instituts de formation des enseignants et les établissements scolaires.

- Fournir les ressources matérielles et humaines nécessaires pour la mise en œuvre du Cadre des CCD et, en particulier, mettre en place les conditions nécessaires pour la formation des praticiens exerçant dans tous les domaines et à tous les niveaux de l'éducation.

#### **Aux instituts de formation des enseignants**

- Examiner l'offre de formations et de stages en accordant une attention particulière à la différence entre les besoins spécifiques des futurs enseignants et ceux des enseignants en exercice, et ajuster les programmes de formation initiale et continue en conséquence.
- Évaluer la mesure dans laquelle les curriculums et/ou stages permettent aux futurs enseignants et/ou aux enseignants en exercice d'élargir et d'approfondir leurs compétences dans ce domaine, et prendre des mesures en conséquence.
- Veiller à ce que les thèmes relatifs aux CCD soient régulièrement inscrits à l'ordre du jour des organes décisionnels pertinents des instituts ; analyser leurs conclusions et envisager des améliorations possibles à apporter aux curriculums et projets de recherche/développement (y compris, le cas échéant, les activités de recherche-action, en coopération avec les enseignants en exercice et/ou les projets de recherche menés dans le cadre de doctorats).
- Dans les contacts avec les établissements scolaires et d'autres institutions dans lesquelles les apprenants effectuent leur stage et/ou les apprenants diplômés travaillent, accorder toute l'attention nécessaire aux questions relatives aux CCD; tenir compte des besoins et observations des apprenants pour améliorer les programmes et autres activités pertinentes.
- Les futurs enseignants, tout comme les enseignants en exercice, ont besoin d'un soutien pour développer leur ouverture d'esprit ; les programmes d'échange internationaux pour les étudiants et les professionnels peuvent contribuer de façon considérable à la réalisation de cet objectif.
- Considérer non seulement les curriculums et les stages habituels, mais aussi les autres activités pertinentes organisées dans le cadre d'une coopération (telles que les universités d'été, les camps de jeunesse, les divers ateliers ou les projets de recherche-action menés avec des enseignants exerçant dans des écoles).

#### **Aux chefs et autres responsables d'établissement**

- Commencer par construire une culture de la démocratie dans l'école.
- Examiner les défis relatifs aux CCD que rencontrent les enseignants dans leur pratique, identifier des stages, ateliers ou autres activités de formation continue pertinents, et aider les enseignants sur les plans organisationnel et financier à participer à ces activités.
- Examiner les défis relatifs aux CCD que rencontrent les enseignants dans l'école, leur apporter un soutien et les encourager à organiser des cercles d'études, qui pourraient contribuer à renforcer leurs compétences dans ce domaine.
- Veiller à ce que les thèmes liés aux CCD soient régulièrement inscrits à l'ordre du jour des réunions pédagogiques de l'école ; analyser les conclusions et faire connaître les besoins et observations aux instituts de formation des enseignants, aux concepteurs de politiques éducatives et aux autres acteurs pertinents.
- Faire tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer les opportunités de formation continue (tant dans l'école qu'à l'extérieur) et de développement professionnel pour les enseignants de l'école.

#### **Aux enseignants en exercice**

- Examiner les défis relatifs au CCD rencontrés dans la pratique et prendre connaissance de l'offre de stages, d'ateliers, de formations continues et des autres activités proposées dans le cadre du système de formation professionnelle continue des enseignants dans l'école ou le pays.
- Examiner les défis relatifs aux CCD rencontrés par les autres enseignants dans l'école (ou par les enseignants d'une matière particulière dans les écoles à proximité, par exemple) et essayer d'organiser des cercles d'études conjoints, ce qui pourrait contribuer au renforcement mutuel des compétences dans ce domaine.
- Lancer des projets de recherche-action parallèlement aux activités pédagogiques, si possible en association avec des instituts de formation des enseignants.
- Découvrir les possibilités existantes pour améliorer ses compétences en matière de CCD dans le cadre de différentes activités informelles (participation en tant qu'enseignant à des universités d'été, camps de jeunesse ou ateliers pertinents, par exemple).

### Aux futurs enseignants

- Découvrir les options offertes dans le cadre de son curriculum pour améliorer ses compétences pour une culture de la démocratie, et faire attention aux dates limites pour l'inscription.
- Découvrir, parmi ces options, celles qui permettraient de participer à des programmes d'échange tels que le programme Erasmus+ de l'Union européenne.
- Découvrir les possibilités existantes pour améliorer ses CCD dans le cadre de diverses activités informelles (y compris les activités organisées par des ONG), telles que des universités d'été, des camps de jeunesse ou des ateliers pertinents, par exemple.

### Lectures complémentaires

Allan J. (2010), *Introduction au sous-thème A : Les compétences des enseignants pour des sociétés diverses et démocratiques*, Conférence permanente du Conseil de l'Europe des ministres de l'Éducation, « Éducation pour des sociétés démocratiques durables : le rôle des enseignants », 23e session, Ljubljana, Slovénie, 4-5 juin 2010, [www.mizs.gov.si/fileadmin/mizs.gov.si/pageuploads/Konferenca\\_SE/Konferenca\\_SE\\_MED\\_23\\_5.pdf](http://www.mizs.gov.si/fileadmin/mizs.gov.si/pageuploads/Konferenca_SE/Konferenca_SE_MED_23_5.pdf)(en anglais), consulté le 17 décembre 2017.

Brett P., Mompont-Gaillard P. et Salema M.-H. (2009), *Contribution des enseignants à l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme : cadre de développement de compétences*, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, <https://rm.coe.int/16802f726b>, consulté le 3 juillet 2019.

Commission européenne (2013), *Supporting teacher competence development for better learning outcomes* (Background research undertaken by Dr. Francesca Caena), Commission européenne, DG Education et culture, Bruxelles, [http://ec.europa.eu/dgs/education\\_culture/repository/education/policy/school/doc/](http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/repository/education/policy/school/doc/), consulté le 3 juillet 2019.

Commission européenne (2017), *Preparing teachers for diversity: the role of initial teacher education*, Publications Office of the European Union, Luxembourg, <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/b347bf7d-1db1-11e7-aeb3-01aa75ed71a1>, consulté le 9 juillet 2019.

Conseil de l'Europe (2009), *Compétences clés pour la diversité*, conférence finale du projet du Conseil de l'Europe intitulé « Politiques et pratiques de l'enseignement de la diversité socioculturelle » (2006-2009), 26-28 octobre 2009, Oslo, Norvège. Direction générale IV – Direction de l'éducation et des langues, Strasbourg, 11 septembre 2009, <https://book.coe.int/fr/root/4602-politiques-et-pratiques->

[de-l-enseignement-de-la-diversite-socioculturelle-cadre-de-competences-pedagogiques.html](#), consulté le 3 juillet 2019.

Conseil de l'Europe (2016), *Compétences pour une culture de la démocratie : vivre ensemble sur un pied d'égalité dans des sociétés culturellement diverses*, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, <https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=09000016806ccc08>, consulté le 3 juillet 2019.

Duerr K., Spajić-Vrkaš V. et Ferreira Martins I. (2000), *Stratégies pour apprendre la citoyenneté démocratique*, projet du Conseil de la coopération culturelle (CDCC) intitulé « Éducation à la citoyenneté démocratique », Conseil de l'Europe, Strasbourg, 19 juillet 2000, [http://michele.denel.free.fr/citoyennete/Strategies\\_pr\\_apprendre\\_ECD.pdf](http://michele.denel.free.fr/citoyennete/Strategies_pr_apprendre_ECD.pdf), consulté le 3 juillet 2019.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) (2016), *Global competency for an inclusive world*, Programme for International Student Assessment, OCDE, Paris, [www.oecd.org/pisa/aboutpisa/Global-competency-for-an-inclusive-world.pdf](http://www.oecd.org/pisa/aboutpisa/Global-competency-for-an-inclusive-world.pdf), consulté le 17 décembre 2017.

Print M. et Lange D. (eds) (2012), *Schools, curriculum and civic education for building democratic citizens*, Sense Publishers, Rotterdam/Boston/Taipei.

Salema M.-H. (2005), « Teacher and trainer training in education for democratic citizenship: competencies, methods and processes », *Journal of Social Science Education*, vol. 4, no 3, p. 39-49.

Tuning Project (2009), *Reference points for the design and delivery of degree programmes in education*, Publicaciones de la Universidad de Deusto, Bilbao, [www.unideusto.org/tuningeu/images/stories/Publications/Education\\_brochure.pdf](http://www.unideusto.org/tuningeu/images/stories/Publications/Education_brochure.pdf), consulté le 9 juillet 2019.

Zgaga P. (2010), *Introduction au thème principal : « L'éducation pour des sociétés démocratiques durables: le rôle des enseignants »*, Conférence permanente du Conseil de l'Europe des ministres de l'Éducation, 23e session, Ljubljana, Slovénie, 4-5 juin 2010, [www.mizs.gov.si/fileadmin/mizs.gov.si/pageuploads/Konferenca\\_SE/Konferenca\\_SE\\_MED\\_23\\_4.pdf](http://www.mizs.gov.si/fileadmin/mizs.gov.si/pageuploads/Konferenca_SE/Konferenca_SE_MED_23_4.pdf), consulté le 17 décembre 2017.